

Changement climatique, biodiversité et développement durable

publié le 13/12/2019

Des propositions du Conseil supérieur des programmes

Descriptif :

Renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans les programmes de la scolarité obligatoire.

Afin de permettre à tous les élèves d'appréhender de manière éclairée et au plus tôt les questions climatiques et environnementales et d'en saisir les enjeux, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a souhaité « [...] proposer des enseignements plus explicites, plus précis et plus complets sur ces questions ». C'est en ce sens qu'il a saisi le Conseil supérieur des programmes (CSP) le 20 juin dernier en lui demandant d'identifier et de **renforcer « les éléments ayant trait au changement climatique, au développement durable et à la biodiversité dans les programmes d'enseignement de l'école et du collège »**.

Le 4 décembre 2019, le CSP a remis ses propositions au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Des scientifiques et experts ont été consultés en amont puis les membres du CSP avec les IGESR experts, ont proposé des ajustements dans les programmes des cycles 1,2,3 et 4, **afin que tous les élèves au terme de leur scolarité obligatoire, possèdent les connaissances indispensables et la maîtrise des notions fondamentales pour comprendre le réchauffement climatique, la destruction accélérée des écosystèmes naturels, l'impact des activités humaines sur ces changements et pour prendre la mesure des risques qui en découlent afin d'agir et de s'engager en conséquence.**

Téléchargez la note d'orientations et de propositions pour le renforcement des enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable (cycles 1, 2, 3 et 4) – décembre 2019

 [Note d'orientations et de propositions sur le changement climatique et la biodiversité](#) (PDF de 653.4 ko)
Décembre 2019

Consulter [l'article du 4 décembre 2019](#) , relatif à ces préconisations du CSP, sur le site du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Vous pourrez notamment consulter la liste des experts sollicités.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.